**Document pour adoption par le Comité exécutif des 16 & 17 mai 2019**

**Point VII. de l’ordre du jour – Renforcement du pouvoir des syndicats**

**Sujet/Contexte**

Lors du Congrès d’industriAll Europe en juin 2016, les organisations affiliées se sont engagées à faire du renforcement du pouvoir des syndicats une priorité de notre agenda. Nous considérons la politique d’affiliation comme un principe fondamental pour un mouvement syndical fort. Le renforcement du pouvoir des syndicats est une tâche universelle et transversale dont la réussite dépend de sa bonne intégration dans les structures et activités. Les membres de la Task Force « Renforcement du pouvoir des syndicats » conviennent que l’autonomisation des travailleurs et des membres actifs sont nécessaires pour accroître les affiliations et (re)construire le pouvoir des syndicats. Le document présente les quatre domaines de travail identifiés pour une mise en œuvre réussie de la priorité ainsi que les actions menées en 2019 – 2020 dans chaque bloc de travail.

**Recommandation de décision**

Le Comité exécutif est invité à adopter formellement le document mentionné ci-dessus.

**Renforcement du pouvoir des syndicats :**

**Rapport d’activités et prochaines étapes 2019 – 2020**

**Contexte : Le renforcement du pouvoir des syndicats, notre priorité !**

Lors du Congrès d’industriAll Europe en juin 2016, les organisations affiliées se sont engagées à faire du « renforcement du pouvoir des syndicats » l’une des priorités de notre programme européen. Les organisations syndicales tirent leur force et leur pouvoir collectif des membres qu’elles représentent. Recruter davantage de membres actifs est une priorité à laquelle la fédération européenne peut également contribuer. L’axe principal doit rester entre les mains des organisations affiliées au niveau local et national. Mais compte tenu de l’influence des entreprises multinationales tout au long de leurs chaînes d’approvisionnement, un soutien et une solidarité transnationaux sont nécessaires. C’est la raison pour laquelle, industriAll Europe contribue au renforcement du pouvoir des syndicats de plusieurs manières :

* Intégrer le renforcement du pouvoir des syndicats dans toutes nos activités en faisant de la syndicalisation une priorité globale et transversale.
* Prendre des initiatives pour la syndicalisation transnationale au niveau de l’entreprise qui sont identifiées à travers notre travail sectoriel et en matière de politique d’entreprise.
* Soutenir stratégiquement les organisations affiliées en syndicalisant les secteurs avec une faible présence syndicale, avec une dimension européenne.
* Créer une plateforme d’échange de bonnes pratiques en matière de syndicalisation.
* Fournir une assistance à la formation et au renforcement des capacités pour renforcer les structures et les compétences des syndicats nationaux ainsi que leurs capacités à syndicaliser et à obtenir des résultats.

1. **Actions menées par industriAll Europe entre 2016 et 2018**

Une Task Force a été créée à la suite du Congrès, et les premiers éléments des domaines de travail et des actions ont été définis. Ceux-ci peuvent être divisés en quatre blocs :

**1er bloc : Approche au niveau trans-organisationnel**

* 2016-2017 en Europe du Sud-Est : projet en coopération avec EFFAT sur le renforcement des capacités des syndicats en matière de politique industrielle.
* Septembre 2017 à Berlin : conférence transnationale « Unis et plus forts ensemble : participation transnationale des travailleurs – créer des syndicats plus forts. » avec 150 participants de 20 pays.
* 2017-2018 : participation à la campagne de la CES pour l’augmentation des salaires.
* Novembre 2017 : séminaire sur « l’échange des bonnes pratiques en matière de syndicalisation » avec la présence des principales organisations affiliées.
* 2016-2018 projet sur la négociation collective : la réussite des négociations exige une base syndicale forte, une démarche stratégique, une structure durable et des capacités de mobilisation.
* Fin 2018 : décision de recruter un Strategic Organiser.

**2ème bloc : Approche au niveau de l’entreprise**

* 2017-2018 : syndicalisation transnationale au niveau de l’entreprise – préparation et collecte de fiches d’information sur les entreprises cibles potentielles en coopération avec le Comité « Politique d’entreprise ».
* Janvier 2018 : séminaire sur « la politique d’entreprise et les comités d’entreprises européens comme instruments pour la syndicalisation et le renforcement du pouvoir des syndicats ».
* 2018 : coopération et réussite en matière de syndicalisation dans les entreprises : Safran (FR – CZ), Sandvik (SE-CZ).

**3ème bloc : Approche au niveau sectoriel**

* Janvier 2018 : lancement du projet d’une durée de deux ans cofinancé par la Commission européenne sur « le renforcement des relations industrielles et la revalorisation des salaires dans les industries de l’habillement et de la chaussure en Europe du Sud-Est ».

**4ème bloc : Approche au niveau des groupes cibles**

* 2018 : les Groupes de travail « Jeunesse » et « Cols Blancs » se félicitent du renforcement du pouvoir des syndicats en tant que priorité et ont décidé de l’inclure dans leur programme de travail respectif.

**2. Activités en 2019 et au-delà**

Après ces étapes préliminaires, le renforcement du pouvoir des syndicats en tant que priorité sera davantage développé autour de quatre blocs constitutifs :

**1er bloc : Niveau trans-organisationnel**

Nous considérons le renforcement du pouvoir des syndicats comme une priorité universelle et transversale, dont la réussite dépend de la manière dont elle est intégrée aux structures et aux activités. C’est pourquoi, elle exige une mise en œuvre d’une politique d’affiliation en tant que principe fondamental. Cela permet d’orienter les activités des syndicats en fonction de leurs efforts pour retenir leurs membres et pour en recruter de nouveaux. Avec davantage de membres actifs, les syndicats (re)gagneront en influence sur le lieu de travail, au niveau sectoriel et au niveau politique. Nous croyons que donner la priorité à la politique d’affiliation aidera les syndicats à accroître leur influence. Pour ce faire, industriAll Europe propose de contribuer à la mise en place d’une politique de recrutement et de rétention systématique et professionnelle. Ceci sera développé sur demande et en étroite coopération avec les affiliés respectifs.

1. industriAll Europe continuera d’intégrer le renforcement du pouvoir des syndicats et la syndicalisation à travers notre organisation, en mettant l’accent sur la syndicalisation dans tous nos domaines politiques.
2. industriAll Europe soutiendra ses organisations affiliées dans le développement de politiques de syndicalisation, y compris lorsqu’il y a une volonté claire de passer d’un modèle syndical de représentation à un modèle syndical d’organisation.
3. industriAll Europe continuera à se tenir informé auprès de ses organisations affiliées sur la façon dont ils syndicalisent. Sur la base des expériences acquises, nous présenterons des concepts qui favorisent la transformation et nous partagerons un ensemble de méthodes efficaces et de bonnes pratiques.

Ce travail inclura, entre autres, les actions suivantes :

* Consultation et conseils : nous travaillerons ensemble avec les organisations affiliées intéressées sur des stratégies et des plans d’action, en tenant compte de leurs différentes situations et des besoins identifiés.
* Formation : nous apporterons notre aide aux activités de formation et renforcement des capacités pour les affiliés qui ont décidé de s’orienter vers la syndicalisation. Cela peut se faire au niveau national ou bilatéral, comme le séminaire de formation organisé en mars 2019 pour les membres du comité exécutif du Syndicat des travailleurs de la chimie VDSZ (HU) en collaboration avec IGBCE (D).
* Apprentissage mutuel : nous soutiendrons les affiliés avec des activités d’apprentissage et de formation bilatérales.
* Publication : Nous publierons un guide, en respectant les quatre blocs, qui exposera les bonnes pratiques de nos affiliés en matière de méthodologie et de techniques de syndicalisation.

**2ème bloc : Niveau de l’entreprise**

Le renforcement du pouvoir des syndicats par la syndicalisation est une approche ascendante et repose en grande partie sur les actions au niveau du lieu de travail. Cependant, les organisations affiliées jouent un rôle important dans la promotion de l’autonomisation et l’activation des travailleurs en fournissant des concepts, des recherches stratégiques, des techniques et des ressources. Les partenariats transnationaux d’entreprise stratégiquement intégrés renforcent les intérêts des travailleurs de l’industrie en Europe et au-delà. En tant qu’organisation européenne, nous nous concentrons sur les entreprises transnationales, mais nous encourageons également nos organisations affiliées à définir leurs propres priorités opérationnelles.

Nous accordons de l’importance au rôle que jouent les Comités d’entreprise européens (CEE). Ils peuvent apporter un soutien important dans la syndicalisation d’entreprises non syndiquées et l’augmentation du taux de syndicalisation dans les entreprises avec une faible présence syndicale. Les membres syndiqués des CEE ont un aperçu de leur entreprise, des plans d’affaires, des implantations, des relations patronales-travailleurs et des conditions de travail. Les CEE peuvent contribuer en divulguant les zones d’ombre, en faisant preuve de solidarité avec les travailleurs qui sont en conflit collectif avec les employeurs, et en jouant un rôle de « mentor » et de soutien dans les campagnes de syndicalisation.

C’est pourquoi, notre travail au niveau de l’entreprise comprendra les actions suivantes :

1. industriAll Europe apportera son soutien aux affiliés dans le développement et la mise en place de concepts, de recherches stratégiques, et de méthodologies pour la syndicalisation, l’autonomisation et l’activation des travailleurs.
2. industriAll Europe encouragera ses affiliés à coopérer dans le cadre d’initiatives de partenariats visant à syndicaliser les entreprises transnationales.
3. industriAll Europe motivera les Comités d’entreprise européens à soutenir la syndicalisation des sites non syndiquées et l’augmentation du taux de syndicalisation dans les implantations avec une faible présence syndicale.

Le travail a déjà été entamé, par exemple dans les domaines suivants :

* Sensibilisation : Lors d’une formation pour les membres et coordinateurs CEE en janvier 2019, nous avons débattu de leur rôle et de leurs opportunités dans le renforcement des syndicats dans les entreprises transnationales et leur avons demandé de développer des plans d’action concrets. Nous continuerons à les soutenir dans le suivi de ces plans d’action et en leur proposant notre coopération pour la consultation et les formations supplémentaires. En collaboration avec le Comité « Politique d’entreprise », des lignes directrices seront développées à l’intention des membres des CEE sur leur rôle dans la syndicalisation.
* Lancer des initiatives pour la syndicalisation transnationale : Dès février 2019, nous soutenons la coopération entre IF Metall (SE) et industriAll-BNS (RO) pour obtenir la reconnaissance syndicale auprès d’Autoliv Romania qui emploie 11.000 travailleurs dans cinq usines. D’autres affaires sont également en cours (par ex. Safran, Alfa Laval).
* Renforcer la solidarité internationale : en mars 2019, le Syndicat des travailleurs de la chimie VDSZ (HU) a obtenu une augmentation des salaires de 18.5% après une grève de 1,700 travailleurs, avec un soutien solide de la part d’industriAll Europe, d’IndustriALL Global Union, et de plusieurs affiliés d’autres pays. Le syndicat a profité du conflit pour augmenter considérablement le nombre d’adhésions grâce à ses actions résolues et la solidarité transfrontalière.

**3ème bloc : Niveau sectoriel**

Le pouvoir de la négociation collective s’est drastiquement affaibli dans plusieurs pays européens en raison des changements législatifs menés par les gouvernements, notamment lors de la crise financière. Les changements fondamentaux dans l’économie, dus aux nouvelles formes de travail et de structures d’entreprises, à la numérisation et à l’automation posent de nouveaux défis au pouvoir des organisations syndicales. IndustriAll Europe estime que le renforcement et la reconstruction des négociations collectives au niveau sectoriel revêtent une importance capitale. La réussite de la négociation nécessite une main-d’œuvre largement syndiquée, car les cadres juridiques pour la négociation collective et l’extension des accords sectoriels se révèlent fragiles.

Par conséquent, nos actions au niveau sectoriel incluront les points suivants :

1. industriAll Europe entamera des discussions au sein des réseaux sectoriels pour identifier les secteurs stratégiquement importants qui doivent être ciblés lors des prochaines campagnes de syndicalisation sectorielle. Le Réseau sectoriel « Aérospatial » a déjà décidé de faire du renforcement du pouvoir des syndicats une priorité, et prévoit de discuter en juin 2019 d’un plan d’action détaillé. Des discussions au sein des autres Réseaux sectoriels suivront.
2. La campagne d’industriAll Europe pour des conventions collectives plus nombreuses et de meilleure qualité fournit aux affiliés une variété d’outils. Cette campagne globale mettra en évidence les avantages d’une bonne négociation collective. Elle s’adressera également aux jeunes et aux travailleurs précaires. La campagne sera donc étroitement liée à la syndicalisation.
3. industriAll Europe encourage ses organisations affiliées à privilégier les potentielles campagnes de négociation collective sectorielle et les soutiendra par la biais d’une coordination transfrontalière des initiatives.

Une action pilote dans ce domaine est le projet 2018-2019 d’industriAll Europe financé par l’UE intitulé « Renforcer les relations industrielles et revaloriser les salaires dans les industries de l’habillement et de la chaussure en Europe du Sud-Est », mené en étroite collaboration avec IndustriALL Global Union. Une cartographie préliminaire révèle qu’il y a plus de 600 000 travailleurs du secteur textile en Albanie, Bulgarie, Croatie, Monténégro, Macédoine du Nord, Roumanie et Serbie. Le salaire moyen s’élève à 200-400 euros par mois dans de nombreux pays et les horaires de travail sont longs. Les taux de syndicalisation sont faibles, soit 3-16%. Il existe peu de conventions collectives au niveau local et les seules conventions collectives sectorielles concernent la Macédoine du Nord. Le secteur informel est important. Un certain nombre de grandes marques dont Inditex, ASOS, Benetton, H&M, C&A, Esprit et Hugo Boss s’approvisionnent dans ces pays.

Les résultats attendus du projet et des actions dans les années à venir sont :

* Davantage de membres syndiqués grâce à la syndicalisation
* Des syndicats plus grands et plus forts, capables d’être au service de leurs membres
* Renforcer la négociation collective au niveau national
* Une augmentation du nombre et de la qualité des conventions collectives de travail (CCT) au niveau de l’entreprise.
* Des représentants de syndicats formés, capables de syndicaliser, négocier et résoudre les problèmes
* Un renforcement des interactions avec les gouvernements
* Une meilleure image de l’industrie pour assurer une future main-d’œuvre
* Une voie vers des salaires décents – créer des mécanismes : coopération des marques, augmentations du salaire minimum, CCT

Entre novembre 2018 et mars 2019, une série de séminaires nationaux ont été organisés. Avec la participation des leaders syndicaux nationaux et de 120 représentants de syndicats locaux, les séminaires étaient axés sur la formation à la syndicalisation, et l’utilisation des accords-cadres mondiaux pour syndicaliser les travailleurs. Des séances distinctes ont été consacrées à un échange avec des associations industrielles/patronales, les principaux fournisseurs, des marques, des gouvernements, des universités et des ONG sur la façon d’assurer une durabilité et une croissance de l’industrie avec une main-d’œuvre suffisamment qualifiée, des conventions collectives sectorielles et des relations syndicales-patronales efficaces. Les parties prenantes ont reçu des informations sur les accords-cadres mondiaux et sur les principes de l’initiative ACT pour un salaire décent entre les grandes marques et IndustriALL Global Union.

Le suivi des six séminaires nationaux est en cours :

* Des plans de syndicalisation sont développés dans tous les pays, définissant les entreprises et les régions cibles, sur la base d’une cartographie détaillée des sites de production et de la présence des marques dans chaque pays
* Davantage de formations sur les compétences en matière de syndicalisation et des personnes en charge de la syndicalisation sur le terrain sont clairement nécessaires.
* Les grandes marques des accords-cadres mondiaux telles que H&M, Inditex, ASOS et Esprit ont confirmé leur coopération, d’autres contacts suivront avec Benetton, C&A etc.
* Des organisations affiliées de l’Europe de l’Ouest ont promis d’apporter leur soutien : Autriche, Suède, Espagne, Allemagne
* Les associations patronales/industrielles ont émis des commentaires positifs sur le renforcement des négociations collectives sectorielles, mais un suivi actif et des solutions novatrices sont nécessaires
* Maintenir l’élan de l’augmentation du salaire minimum pour offrir une protection de base, mais les fournisseurs et les associations patronales se plaignent de la réticence des marques à payer davantage pour assurer un salaire décent.
* La patience sera de mise : les problèmes sont profonds, les changements profonds prendront des années et le soutien devra être constant, même après la conférence de clôture du projet en novembre 2019

**4ème élément : Niveau des groupes cibles**

Syndicaliser les groupes cibles tels que les jeunes travailleurs, les travailleurs avec un contrat précaire, et les salariés cols blancs pose plusieurs défis pour la syndicalisation et nécessite des approches spécifiques. C’est pourquoi, nous prenons les mesures suivantes :

* Syndicaliser les étudiants et les jeunes travailleurs : Le renforcement du pouvoir des syndicats fait partie du plan d’action du Groupe de travail « Jeunesse ». En septembre 2019, industriAll Europe organisera, en coopération avec l’ETUI, une formation pour les représentants des jeunes sur les principes de la syndicalisation, ainsi que sur les initiatives et les bonnes pratiques pour syndicaliser les jeunes travailleurs. Des plans d’action concrets seront développés avec le soutien d’industriAll Europe.
* Syndicaliser les salariés cols blancs : Le renforcement du pouvoir des syndicats fait partie intégrante du plan d’action du Groupe de travail « Cols blancs ». Le groupe de travail concevra une enquête pour mieux comprendre les besoins des cols blancs en vue d’élaborer un plan d’action sur mesure en matière de syndicalisation, notamment en ciblant les étudiants et les stagiaires, et de proposer des services adaptés.

**3. Prochaines étapes**

Les quatre blocs constitutifs définis seront les piliers du travail d’industriAll Europe pour le renforcement du pouvoir des syndicats durant les 12 à 18 prochains mois. Le recrutement d’un Strategic Organiser au sein d’industriAll Europe est un pas en avant et nous permet de travailler sur cette priorité de façon plus systématique. Le Think Tank qui a récemment entamé ses activités évaluera le travail accompli jusqu’à présent. Le Congrès de mai 2020 sera une bonne occasion pour continuer à orienter les prochaines étapes pour industriAll Europe sur le renforcement du pouvoir des syndicats.

Dans l’ensemble, industriAll Europe continuera à intégrer le renforcement du pouvoir des syndicats et de soutenir l’élaboration de politiques stratégiques et actives en matière d’adhésion. Ceci est indispensable pour regagner le pouvoir de négociation et faire passer les travailleurs en premier sur le lieu de travail et dans la société. Nos revendications légitimes pour une revalorisation des salaires et des conditions de travail justes à une époque où l’industrie change fondamentalement ne seront entendues que si nous sommes en mesure de mettre aux défis nos homologues avec le soutien de membres syndicalisés et actifs.

L’une des clés du succès sera la participation de toutes les organisations affiliées d’industriAll Europe à cet effort. Le renforcement du pouvoir des syndicats par le biais de la syndicalisation est notre objectif commun. Agir ensemble au-delà des frontières nationales est l’expression d’une solidarité concrète entre les travailleurs de l’industrie et leurs syndicats en Europe.